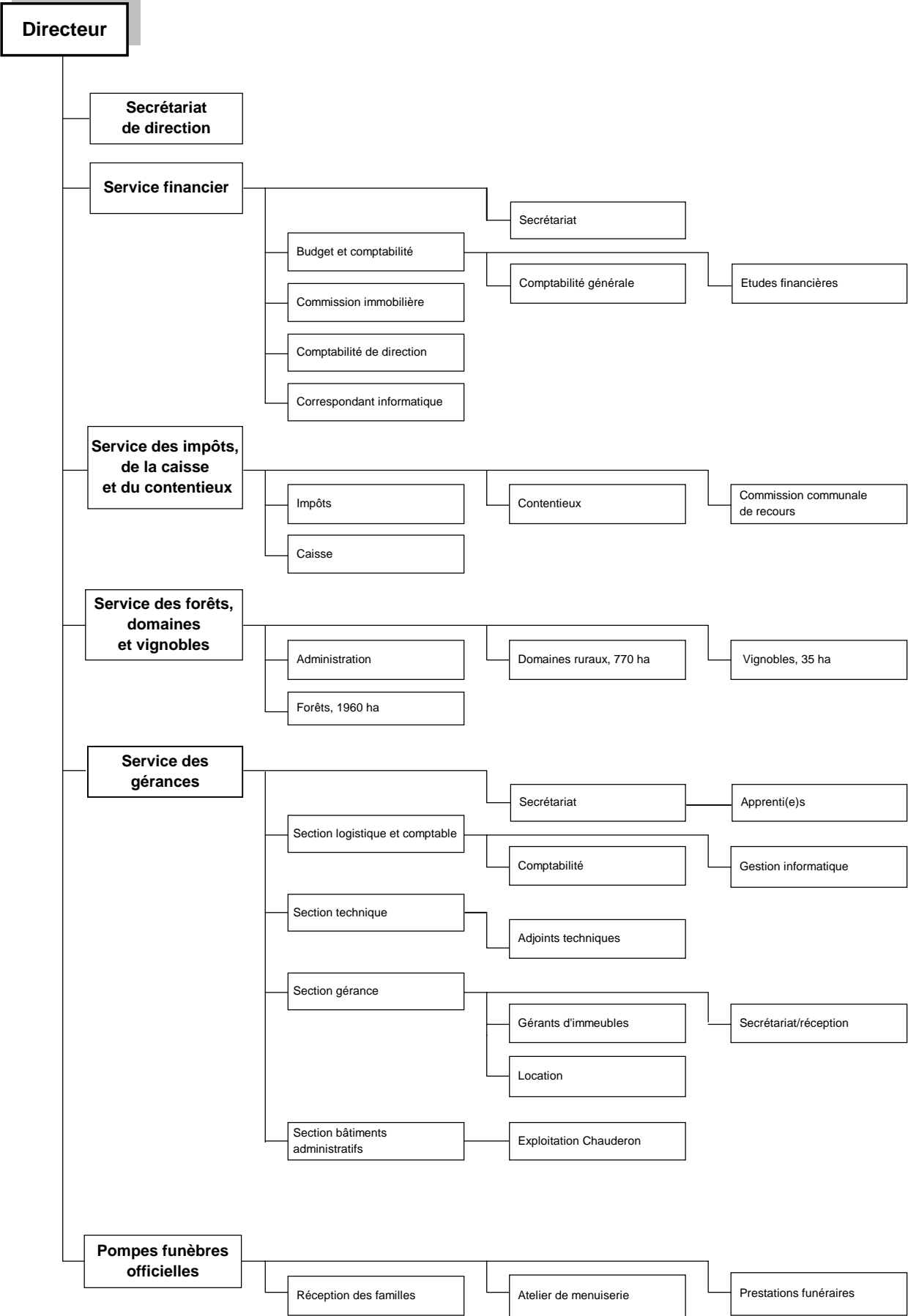


Direction des finances



Direction des finances

SERVICE FINANCIER

En exécution des missions qui lui sont confiées, le Service financier a réalisé les principales tâches suivantes en 2001 :

- élaboration et présentation du projet de budget annuel
- bouclage et présentation des comptes
- harmonisation et gestion du plan comptable, du fichier des fournisseurs et du fichier des débiteurs
- contrôle et suivi des opérations comptables de l'ensemble de la Commune, de la FLAT, du FERL, de la CPCL et de la Fondation Pasche
- supervision et édition des factures débiteurs (hors SI)
- exécution des paiements aux fournisseurs et aux autres créanciers
- paiements des salaires et des pensions
- gestion de la dette communale et de la trésorerie courante
- établissement d'un tableau de bord financier mensuel à l'intention de la Municipalité
- information générale, encadrement et formation à l'utilisation du logiciel comptable GEFI
- gestion des profils et des autorisations d'accès au logiciel GEFI; à fin 2001, 316 utilisateurs étaient enregistrés, savoir :

Administration générale	31
Sécurité publique et affaires sportives	46
Finances	75
Travaux	44
Enfance, jeunesse et éducation	32
Sécurité sociale et environnement	30
Services industriels	58
- encadrement des comptabilités de direction dans l'approche des divers problèmes posés par la Taxe à la valeur ajoutée (TVA)
- étude et rédaction de projets d'actes constitutifs de droits de superficie, suivi des droits octroyés
- secrétariat de la Commission immobilière
- assistance aux séances et établissement des procès-verbaux de la Commission des finances.

En outre, au cours de l'année 2001, les collaborateurs du service ont été actifs dans les domaines ci-après :

- poursuite du développement des fonctionnalités offertes par l'application informatique GEFI
- modernisation et mise à jour du Recueil d'organisation comptable et financière de la Ville (ROCF). Celui-ci est désormais accessible en direct sur le réseau communal Intranet. Le support papier est dès lors abandonné
- participation aux séances de la Commission d'estimation fiscale des immeubles, pour ceux situés sur le territoire de Lausanne (révisions ordinaire et générale)
- participation, en tant que délégué de l'Union des communes vaudoises, aux réunions de la Commission paritaire d'EtaCom. Suivi de l'impact de ce projet sur les finances communales lausannoises
- gestion comptable et financière des sociétés Boisy TV SA, DigiTV SA et Maison du Sport International SA dans lesquelles la Commune a des participations financières
- participation aux séances des conseils d'administration de :
 - Jeunotel SA
 - COLOSA, société coopérative
 - LOGACOP
 - Fonds de financement de la caisse de pensions TL
 - Maisons familiales de Bellevaux
 - SI Tour d'Entrebois A SA
 - La Vidynette SA
- préavis N° 198, du 15 février 2001, concernant le quartier du Rôtillon, îlot B – Octroi de deux droits distincts et permanents de superficie et demande de crédit pour les études et la promotion relatives au quartier

- préavis N° 230, du 16 août 2001, relatif au quartier du Rôtillon, îlot C – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Fondation du Denantou
- collaboration à la gestion de la fortune de la CPCL et la rédaction de son rapport annuel de gestion
- mise en place du projet GEPEL
- collaboration à la notation financière de la Ville par l'agence Standard & Poor's : constitution du dossier de base et entretien avec les experts.

COMMISSION IMMOBILIERE

Nous rappelons que, corporation publique et propriétaire privé important, notre Commune est amenée à intervenir très fréquemment dans le marché immobilier sous toutes formes : acquisitions et aliénations gratuites et onéreuses, servitudes, droits d'emption, de préemption ou de réméré, droits distincts et permanents de superficie. La plupart de ces affaires entrent dans les compétences du secrétaire de la Commission immobilière qui les règle directement, après les avoir soumises à la Municipalité et fait ratifier le cas échéant par la Préfecture. Les dossiers importants sont soumis à la Commission qui, présidée en séance plénière par M. le Syndic, s'est réunie quatre fois en 2001 pour examiner une vingtaine d'affaires présentées par le secrétaire, dont les conclusions ont fait l'objet d'une décision que ce dernier se charge d'appliquer : négociation de prix, refus, préparation des actes, etc..

En outre, au cours de l'année 2001, le secrétaire a participé aux séances de diverses commissions et groupes de travail, notamment à celles du groupe économique.

A ces activités s'est ajoutée, pour le secrétaire, la rédaction en tout ou partie des préavis suivants :

- N° 199, du 15 février 2001, concernant la cession gratuite, à l'Etat de Vaud, de deux biens-fonds détachés de la parcelle N° 280 à Chavannes-près-Renens, dans le cadre de l'aménagement d'une zone inondable
- N° 229, du 2 août 2001 : Poste de transformation Banlieue-Ouest – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur du Service intercommunal de l'électricité à Renens (SIE SA) et de la commune de Lausanne (Service de l'électricité), en copropriété

Enfin, le secrétaire de la Commission immobilière a siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne qui s'est réunie vingt et une fois en 2001, afin de traiter 1 250 dossiers.

Nous mentionnons ci-dessous la liste des affaires ayant abouti en 2001 à une inscription au Registre foncier, étant entendu que plusieurs dossiers sont en cours, ceci dans le cadre de l'autorisation accordée par le Conseil communal le 24 mars 1998.

1. Acquisitions

1.1 A titre onéreux

Immeubles

CAISSE DE PENSIONS DE L'ETAT DE VAUD	Av. de la Harpe 47, r. du Lac 2-10
ETAT DE VAUD, parcelle 3419	Av. de la Sallaz
ETAT DE VAUD, parcelle 6595	Ch. du Levant
EPARD Muriel, KURSNER Sonia, HENNARD Gérard et Danielle, TONACINI Willy et Marcelle, DE SIEBENTHAL Raymond, parcelle 6655	Ch. du Levant
RECORDON Bluette, parcelle 5720	Ch de Bonne-Espérance 36
VERNANCIA, parcelle 2024	Av. des Oiseaux 6-8
ZSCHOKKE, parcelle 10679	R. du Rôtillon
LE GEAI SA, achat d'actions	Av. Druey 16/16 bis
COOPERATIVE DE L'UNION DES SOCIETES LAUSANNOISES, refuges	Bois de Sauvabelin
UNION LAUSANNOISE DE BADMINTON, achat (826/1000) avec Prilly (174/1000)	Ch. du Viaduc 12, Prilly

1.2 A titre gratuit

Terrain

SCANA SA	Rte de Neuchâtel
RETRAITES POPULAIRES	Av. du Grey
COLOSA	Ch. de Montelly

Servitudes

Passage à pied, pour tous véhicules et canalisations	Ch. de Pierrefleur
Poste de transformation	R. Gibbon, Croisettes et ch. de Chandolin

2. Aliénations

2.1 A titre onéreux

Immeuble

FAVRE Pierre-Marcel	R. du Rôtillon
---------------------	----------------

Servitude

ROMANDE ENERGIE –
Passage de canalisations
souterraines Puidoux

2.2 A titre gratuit

Terrain

Commune de Montpreveyres Montpreveyres

Servitudes

METRO LAUSANNE-OUCHY
SA – Cession de servitude R. du Petit-Chêne

WINTERTHUR – Passage à
pied, pour tous véhicules et
canalisations Ch. de Pierrefleur

SIBILLA Vincenzo – Servitu-
de d'empiètement Pl. du Vallon

3. Echanges

COLOSA R. Cheneau-de-
Bourg,
r. du Rôtillon

DE MEURON Yolande Rte du Jorat

LO IMMEUBLES SA Pl. de l'Europe

ALVAZZI SA Av. de Rhodanie

SERVICE DES IMPÔTS, DE LA CAISSE ET DU CONTENTIEUX

IMPÔTS

Le bureau des impôts effectue les tâches suivantes :

- établissement, mise à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois;
- collaboration avec l'Administration cantonale des impôts en matière d'assujettissement, de taxation, de répartitions, d'exonérations et de remises d'impôt;
- réception du public, renseignements et conseils fiscaux, statistiques;
- secrétariat de la commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Information fiscale

Un bureau temporaire d'information fiscale a été ouvert au public dans différents quartiers de la Ville, plus particulièrement destiné aux contribuables de condition modeste, afin de les aider à remplir leur déclaration d'impôt. Du 21 février au 13 mars, ce bureau a rempli 540 déclarations d'impôt. D'autre part, du 7 février au 30 novembre 2001, pas moins de 3 490 personnes ont sollicités nos services aux guichets de Chauderon pour les mêmes raisons. 74 déclarations d'impôt ont été complétées au domicile de personnes, souvent âgées, incapables de se déplacer. Enfin, plus de 600 renseignements fiscaux ont été donnés par téléphone du 8 février au 31 mars 2001.

Nous constatons également une fréquentation accrue de nos guichets tout au long de l'année. De plus en plus de personnes démunies, en situation de crise viennent chercher de l'aide afin de résoudre leur situation fiscale : taxation d'office, taxation intermédiaire ou demande de remise, par exemple.

Rôle des contribuables

	31.12.2000	31.12.2001
Rôle ordinaire	69 660	69 722
Tableau supplémentaire	2 949	3 113
Rôle des indigents	388	364
Rôle de l'impôt à la source	6 443	6 726
Rôle des étrangers sans activité	265	245
Rôle des propriétaires de chiens	3 346	3 298
Contribuables avec domicile régulier hors Lausanne	6 273	6 300

CAISSE

La caisse centralise tous les paiements et encaissements de la Commune, à l'exception de ceux des Services industriels. En dehors des tâches courantes – service des guichets, bouclage journalier – le personnel est chargé de l'encaissement des recettes journalières des services communaux, des sentences municipales et amendes d'ordre.

CONTENTIEUX

Le bureau du contentieux est chargé du recouvrement des créances de la Ville, de l'Agence communale d'assurances sociales et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des sommes dues aux Services industriels et des prétentions fiscales gérées par la Recette de l'Etat.

Il procède auprès des instances judiciaires compétentes : offices des poursuites et faillites, justice de paix, tribunaux, etc. à qui Fr. 608 284.25 de frais ont été avancés en 2001, pour obtenir, par voie d'exécution forcée, que les débiteurs s'acquittent de leur dû.

Le nombre de cas remis au contentieux en 2001 (51 369) a connu une légère diminution par rapport à l'année précédente (54 932), ceci principalement en raison du retard enregistré dans le suivi des sentences municipales (3 000 cas env. en suspend à la commission de police au 31.12.2001).

De même, le nombre de poursuites est également en diminution ; il l'est d'autant plus que, depuis deux ans, priorité est donnée aux arrangements de paiement et aux plans financiers. Ce mode de faire, particulièrement gourmand en temps, permet néanmoins un meilleur règlement de nos affaires en terme d'encaissement de créances arriérées. Nous relevons d'ailleurs avec satisfaction qu'au cours de l'année 2001, notre bureau du contentieux a recouvré en espèces plus de la moitié (52,5 %) des montants qui lui avaient été confiés.

L'augmentation du nombre de mainlevées effectuées dénote que le retard dans ce domaine enregistré en 2000 a été comblé. Elle indique également la tendance désormais installée au prolongement et à la complexification des procédures de recouvrement. Les affaires traitées sont plus complexes que par le passé et la mentalité des débiteurs évolue également vers une contestation de plus en plus marquée des étapes de la procédure et des arguments avancés. Les réclamations

se font désormais souvent de vive voix, lors d'une conversation téléphonique ou d'un passage aux guichets du service. Nous constatons désormais fréquemment que lorsqu'il est demandé à une personne de présenter sa requête par écrit, elle préférera souvent se rendre dans nos locaux dans les jours qui suivent plutôt que de rédiger un courrier. Cette évolution exige de nos collaborateurs des connaissances professionnelles toujours plus pointues ainsi qu'une aptitude au dialogue particulièrement développée. Le traitement de chaque cas requiert ainsi plus de temps que par le passé, laissant ouverte la question des ressources en personnel du contentieux.

C'est ainsi qu'en 2001, 82 224 cas (+ 1 625) ont été traités par le contentieux ; l'augmentation des cas reportés de l'année 2000 (+ 5 188) ayant compensé la diminution des cas enregistrés en 2001 (- 3 653).

Contentieux — résumé d'activité

	2000	2001
Factures à recouvrer	8 667	7 949
Bordereaux AVS à recouvrer	2 352	2 540
Sentences municipales	44 310	40 314
Poursuites introduites	10 421	9 938
Saisies requises	5 552	5 217
Ventes requises	67	75
Contrevenants insolvable dénoncés pénalement	5 733	5 573
Requêtes d'expulsion pour loyer impayé	27	33
Exécution forcée desdites	12	6
Plaintes pénales	10	16
Requêtes de faillite	0	0
Requêtes de mainlevée, sommaires ou ordinaires	253	541
Plans financiers accordés	999	1 227
Soldes au 01.01.	Fr. 11 545 209.13	Fr. 13 656 330.66
corrections	Fr. 414 908.71	Fr. ./ 153 440.90
Mandats	Fr. 15 743 496.68	Fr. 17 551 750.48
Frais de procédure avancés	Fr. 657 152.30	Fr. 608 284.25
Emoluments de recouvrement	Fr. 506 150.00	Fr. 484 990.00
ADB à recouvrer	Fr. 9 669.55	Fr. 90 490.15
Montant à percevoir	Fr. 28 876 586.37	Fr. 32 238 404.64
Montant des créances extournées	Fr. 1 139 267.40	Fr. 622 288.90
Montant des créances défalquées	Fr. 2 874 074.41	Fr. 3 026 213.15
Montant des créances recouvrées	Fr. 11 206 913.90	Fr. 13 288 229.24
Solde au 31.12.	Fr. 13 656 330.66	Fr. 15 301 673.35

SERVICE DES FORÊTS, DOMAINES ET VIGNOBLES

GÉNÉRALITÉS

En matière de **communications**, signalons :

- modification de l'organisation de l'accueil des classes : dès septembre les enseignants inscrits pour une journée reçoivent un dossier préalable d'information. L'organisation de l'accueil est désormais du ressort des forestiers-bûcherons, qui accompagnent les classes en forêt.
- le 7 avril : matinée de ramassage de déchets au Bois Mermet avec un club service lausannois.
- le 28 avril, dans le cadre de l'Agenda 21, la Municipalité a organisé, en collaboration avec le service des FoDoVi, une manifestation intitulée « Un arbre, un enfant ». Il s'agit d'une cérémonie symbolique de plantation d'arbres pour les 1 409 enfants nés en 2000. 470 familles des nouveau-nés ont répondu à cette invitation et environ 1 400 personnes ont participé à cet événement.
- 9 juin : Samedi de la forêt dans la forêt de Peccau sur le thème des « Mouilles et gouilles du Jorat »
- les 23 et 24 juin, exposition « Bosc'Art », des artistes Monique Jacot (photographe) et Monique Duplain (céramiste) au Boscal.
- le 9 juillet, visite d'une délégation de forestiers de la ville de Pékin.

FORÊTS

Chronique

Météo :

Janvier-février, peu ou pas de neige. Gel max. à -5° . Mars très pluvieux (16 j. de pluie) avec quelques glissements de terrain les 19-20 mars. Printemps-été : humidité normale. Très chaud en août ($+30^{\circ}$). Novembre-décembre : fortes gelées (max. -18° sans dégel (rarement vu !)). Presque pas de neige.

Plantations et sylviculture :

Triage de Vernand

Plantation de 9 905 plants. Reboisement des parcelles Lothar (principalement des feuillus). Suivi des autres parcelles à reboiser. Fauchage : soins aux jeunes peuplements en diminution. Gros effort dans les zones d'éclaircie. Poursuite des travaux dans les objets biologiques d'intérêt (OBI).

Triage du Jorat

Environ 10 500 plants sont mis en terre durant l'année (environ 50% résineux et 50% feuillus). En général la reprise est bonne mis à part les plants de douglas qui ont un taux de reprise de 15% seulement (ils seront remplacés en 2002 par la pépinière qui les a fournis).

Vu le peu de demande de bois frais, dès septembre les équipes sont employées, jusqu'à l'apparition des pre-

nières neiges, à des travaux sylviculturaux. Le retard engendré en 2000 suite à Lothar est à peu près rattrapé.

Triage Ville

Plantation de 360 plants. 25 ha de soins culturaux et éclaircies sans récupération de bois.

Exploitation et marché des bois :

Triage de Vernand

De janvier à avril, reprise des zones décimées par Lothar et réalisation de soldes de vieilles futaies déstabilisées de résineux. Ailleurs, éclaircie normale et traitement des zones de protection contre les dangers naturels. Effort 2 et zone de glissements. Été, nombreux chablis bostrychés, les bois sont écorcés sur coupe. Octobre-décembre, principalement coupes dans les zones de protection contre les dangers naturels. Montheron et coupe de sécurité le long des routes communales.

Marché des bois : les bois d'hiver se sont vendus à des prix nettement en hausse après Lothar (Fr. 120.- à 145.-/m³). Avec les bois bostrychés, les prix s'effondrent à nouveau pour les résineux déclassés. Coupe d'automne : les feuillus et résineux sont coupés à la demande ; les prix sont corrects. Un lot de 250 m³ de hêtre est vendu à une scierie vaudoise en vue de les rétifier.

Volumes exploités : environ 6 852 m³ (dont 500 m³ de bostrychés).

Triage du Jorat

Quelques coupes de bois frais sont faites en début d'année, il s'agit principalement de soldes de peuplements déstabilisés par Lothar. Dès mi-juin, apparition de plusieurs foyers de bostrychés nécessitant l'intervention de personnel supplémentaire. Le volume d'arbres bostrychés façonné s'élève à environ 3 500 m³.

Les prix de vente sont catastrophiques, car il y a environ 100 000 m³ de bostrychés dans le canton.

Malgré des interventions rapides et le brûlage des écorces et des rémanents, nous constatons l'apparition de nouveaux foyers jusqu'à la fin de l'année. Il faut s'attendre à un volume à peu près égal de bois bostrychés pour l'année 2002 !

Le prix des billons rousses et des emballages de hêtre est si bas que nous continuons à alimenter la chaufferie avec ces assortiments.

Le bois stocké sous glaise est découvert dès mi-septembre, il est écorcé par étapes et le tout est transporté en scierie avant Noël. Le prix de vente de ces bois est de Fr. 100.-/m³ non écorcé, ce qui constitue une belle performance. La demande de bois frais reste faible jusqu'à la fin de l'année, les prix ont de la peine à remonter. Introduction de nouveaux usages du commerce des bois dans le courant de l'année.

Triage Ville

Environ 1 000 m³ de bois exploités en zones urbaines, à la Borde, à la Barre, au Denantou et au Bois-Mermet, y compris quelques chablis ponctuels. Environ 150 m³ de

bois bostrychés dans les divisions 63 et 64 et aux Dailles.

Elimination des espèces de cotonéasters propices à la propagation du feu bactérien dans les forêts urbaines

Equipements

Génie et entretien

Triage de Vernand

L'entretien des fossés-saignées est à jour. Réfection des zones défoncées par apport de matériaux pierreux si nécessaire et fermeture avec de la terre végétale prise sur place. Travaux exécutés par la pelle rétro et les camions de la voirie.

Réfection avec enrochement de l'aval de deux ponts à la Pétauze au Taulard.

Cavaljor : amélioration ponctuelle du réseau.

Etude d'un projet de hangar à copeaux à Montheron.

Inauguration de la chaufferie de la PC à la Rama le 13.12.2001. Utilisation d'environ 50 m³ de copeaux tous les 15 jours.

Nouveau captage des sources de Morrens sur le territoire de Lausanne.

La passerelle sur le Talent, déclarée dangereuse, est enlevée et sera remplacée en 2002 avec l'aide du Centre de formation des forestiers-bûcherons du Mont.

Divers travaux d'élagage de sécurité ont été effectués sur des places de parcage en lisière de forêt, sur des places de pique-nique, à la Fontaine des Meules et sur les axes principaux (route du Golf, route des Saugealles-Bénénté-Marquise).

Triage du Jorat

Plusieurs objets biologiques d'intérêt sont réalisés cette année, notamment des étangs dans les divisions 33, 40 et 59. La pelle menzi de la voirie participe également à la remise en état de nombreux layons endommagés lors de l'exploitation des chablis Lothar.

Remise en état des chemins carrossables de Riau-Graubon, du Paiement, de Peccau, de Mauvernay, des Censières, de Ste-Catherine, etc.

La cabane démontable en bois rond, stockée à Vernand-Dessus, est déplacée au Bois Clos.

Triage Ville

Entretien courant des chemins, fossés, sentiers et pistes.

Remise en état de cheminements après des éboulements au Vallon, à l'Hermitage et à la Chandelard.

Réfection d'une passerelle au Vivarium.

Pose de bancs au parc Mon-Repos pour le service des parcs et promenades.

Faune/nature

Pose de barrages pour amphibiens et suivi des migrations sur la route des Paysans.

Pose de nichoirs pour chauves-souris à Sauvabelin et au Désert.

Participation au balisage du cheminement piétonnier de la Vuachère.

Dégâts en forêt, vandalisme

Il faut signaler des arbres écorcés et tailladés au couteau (Sauvabelin), des dépôts de branches, frigos, meubles, des barrières brisées, des déchets de pique-nique, des feux aux pieds des arbres, taille de haie, etc.

Chaufferie

L'élimination de sous-produits forestiers à la chaufferie pour l'année 2001 représente 4 996 tonnes de bois rond ($\cong 7\,150\text{ m}^3$ équivalent bois-rond). A cela viennent s'ajouter quelque 2 476 tonnes de produits ligneux non forestiers (déchets de tailles, arbres éliminés par le service des parcs et promenades). La production de chaleur est de 17 239 MWh.

Au sujet de l'entretien de la chaufferie, relevons qu'on a dû procéder au changement de sa grille mobile de fusion, qui se trouvait dans un état d'usure plus avancé que prévu. Cette usure provient certainement du (bon) fonctionnement à haut rendement réalisé ces dernières années.

Divers

Cession gratuite à l'Etat de Vaud d'une partie de la parcelle N° 280 située à Chavannes-près-Renens, en vue de l'aménagement d'une zone inondable dans le cadre des travaux effectués par l'entreprise de correction fluviale Mèbre-Sorge.

Augmentation de la participation de la Ville au capital social de la Société coopérative Sodefor 2 et acquisition de neuf nouvelles parts sociales d'un montant de Fr. 45 000.-.

Sécurité au travail :

Journées d'interruption de travail pour cause d'accidents

	Professionnel	Non professionnel
Personnel forestier	129½ jours	50½ jours
Personnel non forestier	0 jours	0 jours
Total	129½ jours	50½ jours

Police forestière :

Le surveillant des forêts signale le contrôle de 6 manifestations sportives en forêt, de 19 cas d'infractions à la police forestière liées à la circulation automobile et de dégâts récurrents aux arbres de Sauvabelin.

Essais scientifiques et groupe JORLOG :

Mise en place d'un essai de reboisement extensif aux Grandes Côtes avec la participation de l'Institut de recherches forestières de Birmensdorf. Cette parcelle fera l'objet d'un suivi scientifique ces prochaines années. La plantation partielle de la parcelle d'essai de Peccau fait

également l'objet d'un suivi par le groupe scientifique Jorlog.

Les travaux courants du groupe Jorlog se poursuivent (Aquifor, essais de paillage en forêt, placettes d'essai du Benenté). Ces travaux n'appellent pas de remarques particulières.

Statistique forestière lausannoise 2001 (Extraits)

Exercice forestier Du 01.01 au 31.12	2000	2001
Surface boisée gérée (y c. Jura)	1 850 ha	1 850 ha
Plantation	18 420 u.	20 765 u.
Total temps consacré (y c. administration et surveillance)	66 056 h.	61 044 h.
Total bois façonnés	37 140 m ³	20 490 m ³

DOMAINES

Compostière

16 600 tonnes, soit environ 58 100 m³ de broyat, dont 4 000 tonnes de déchets ménagers triés à la source, ont été réceptionnés et transformés sur le site de la compostière. 13 000 m³ de paillis et composts ont été écoulés.

Suite à une pollution accidentelle survenue en janvier sur le site de la compostière, une place sécurisée pour le transvasement et le stockage d'hydrocarbures a été construite en automne 2001. Une citerne et un conteneur sécurisés ont également été acquis.

Par la réalisation de cet ouvrage et ces acquisitions, la Ville a répondu à une exigence des services de l'Etat.

Hors de ce contexte, un nouveau collecteur de drainage a été construit, le couvert et la place de dépôt réfectionnés et les berges du Petit Flon ont été assainies à proximité du baraquement.

Le Groupement des Compostières Professionnelles romandes (GCP) s'est officiellement constitué au Boscal le 13 septembre 2001. La Ville est l'un des quatre membres fondateurs de ce groupement, qui vise essentiellement la promotion du compost. Dans ce but, une journée « Humus d'automne » a été organisée le 10.10.2001. Collaboration avec l'Association Suisse des Installations de Compostage (ASIC) pour l'élaboration de l'obtention de labels « Qualité ».

Avec les Services d'urbanisme et d'assainissement, mise en œuvre d'une réflexion sur l'avenir de la compostière sur le site de la Tuilière.

Bâtiments et ouvrages

Etablissement, en collaboration avec le service d'architecture, d'un inventaire de l'état de tous les bâtiments gérés par FoDoVi, afin de planifier les travaux à faire.

En ce qui concerne les travaux et études entrepris en 2001, signalons en particulier :

- *Amburnex* : entretien du chemin de la Sèche suite à des dégâts causés par un fort ruissellement. Travaux d'entretien à la toiture de la porcherie et amélioration de l'évacuation de fumée par tubage partiel. Pose d'un revêtement de sol à la cuisine et à la salle à fromager. Suivi des « essais » solaires. Entretien usuels des points d'eau et suivi du programme d'entretien des murets.
- *Mont-Bailly* : création d'une porte complémentaire à l'écurie et amélioration de la cheminée. Entretien des murets.
- *Chalet-de-la-Ville* : pose d'une nouvelle canalisation d'eaux claires entre la nouvelle écurie et le rural principal. Rénovation des planchers de l'appartement du 2^{ème} étage. Construction d'une dalle en béton pour assainir l'entrée de l'écurie.
- *Rovéréaz* : le service cantonal de l'aménagement du territoire a refusé d'accorder un permis de construire pour un chemin de desserte dans les pâturages. Pose de panneaux d'interdiction de parquer à l'entrée du domaine.
- *Blécherette* : réaménagement de la place, du chemin et des constructions autour de la fumière, ainsi que la construction de nouveaux collecteurs d'eaux usées et eaux claires. Réfection de l'appentis du rural.
- *Chalet des Enfants* : en collaboration avec le service d'urbanisme, négociation avec le service de l'aménagement du territoire autour du projet de réaménagement de tout le site.
- *Châtelard* : réfection de la charpente d'une dépendance et réparation de la conduite d'amenée de l'eau potable.
- *Saugealles* : réfection de drainages.
- *Les Cases* : pose de nouvelles parois lambrissées sur les dépendances Nord et Est. Exécution de nouveaux drainages.
- *Villaire* : diverses négociations sans succès avec le fermier et ses conseils afin de remettre sur la bonne voie l'exploitation du domaine. Envoi, le 12 juillet 2001, d'un avis de résiliation anticipée du bail au 31 mars 2002. Résiliation contestée et procédure en cours.
- *Etagnières* : rénovation d'une chambre d'employé dans le rural et création d'une salle de bain.
- *Pré-du-Châtelard* : changement de plusieurs fenêtres et travaux sanitaires.

Suite au printemps 2001 très humides, de nombreux travaux importants de drainages ont été entrepris sur diverses parcelles de la Ville, qu'il s'agisse de protéger des bâtiments menacés d'inondations (notamment trois cas à Montblesson) ou d'assainir des champs pour les cultures (par exemple à Mauvernay, Petit Gobet, Vernand-Dessus et Bel-Air) ou encore de protéger et rénover des chemins à la Tuilière et à Montheron.

A noter encore la mise en place d'une étroite collaboration avec le service des eaux pour la gestion des parcelles sourcières partiellement confiée (30%) au responsable des domaines agricoles suite au passage à plein temps de ce dernier le 10 octobre 2001.

VIGNOBLES

Chronique

L'exceptionnel millésime 2000 avait été marqué par les vendanges les plus hâtives des 50 dernières années ; la comparaison avec la récolte 2001 devenait difficile : mai et août chaud, septembre très pluvieux, puis un mois d'octobre tout à fait exceptionnel (mois le plus chaud depuis 1864) qui nous a par bonheur poussés à des vendanges de dates moyennes à tardives. Ce merveilleux scénario de fin de saison nous offre ainsi une récolte d'une qualité supérieure à 1999, ce qui est pour le moins flatteur et optimiste.

Commencées à Château Rochefort avec ses rouges (4-7 octobre), au Burignon et au Clos des Abbayes, les vendanges se sont terminées le 19 octobre dans les deux Clos du Dézaley avec les derniers lots de Chasselas. Les rouges réservent de très belles surprises dans des fruités très intenses et une belle richesse en tanins. La récolte est sanitairement parfaite et 2001 pourrait être qualifié de bon à très bon millésime.

Mise

Dans la situation économique mondiale ébranlée en fin d'année, les marchés vinicoles européens, suisses ou vaudois ne pouvaient échapper à cette morosité générale. Au niveau vaudois, plusieurs faits marquant sont à signaler :

- Le Conseil d'Etat vaudois (sur préavis de l'interprofession) qui voulait appliquer un système de PLC (Plafond Limite de Classement) a été débouté par le Tribunal administratif. Cet excellent système d'auto-régulation du marché a ainsi été abandonné. Fort heureusement, des limitations ont été imposées pour les vendanges vaudoises 2001 avec les normes suivantes pour les vins de catégorie 1 : cépages blancs : 0.90 litre/m² / cépages rouges : 0.77 litre/m². Il faut remarquer que seul Lavaux, région des vigneron-encaveurs opposés aux PLC, échappait à ces limitations !
- Mois de septembre pluvieux, maturation rendue difficile.
- Manifestation vigneronne à Berne avec une forte présence de vigneron vaudois, sans résultat aucun, si ce n'est un impact négatif auprès des consommateurs.
- Annonce, une semaine avant nos enchères, de la mise en liquidation de la Société Vinicole de Perroy.

Consciente de ces problématiques, la Municipalité a décidé de maintenir la série des mises à prix 2000, sauf deux exceptions : le Clos des Moines blanc qui a été descendu à Fr. 13.50/litre (soit 50 centimes de moins que son voisin du Dézaley, le Clos des Abbayes) et le Burignon blanc à Fr. 8.-/litre (diminution de Fr. 1.-/litre).

Les 407 lots misés le jeudi 13 décembre représentent 261 020 litres ou une moyenne de 641 litres/lot. Mis à part deux lots de 760 litres d'Abbaye de Mont rouge qui n'ont pas trouvé preneur avec une mise à prix de Fr. 6.-/litre, tous les autres lots ont été vendus pour un prix moyen (blancs et rouges confondus) de Fr. 9.15 le litre. Ceci représente une baisse importante de - 13,8% par rapport à 2000 (prix moyen de Fr. 10.62).

Les Dézaley blancs et rouges ont maintenu leurs prix (baisse moyenne d'environ 2 %). Le Burignon et le Château Rochefort rouge ont également subi des faibles corrections (entre - 1,6 % et - 3,7 %).

L'Abbaye de Mont blanc a nettement corrigé à la baisse avec un prix moyen de Fr. 6.30 (- 16,9% sur l'année précédente).

Le Burignon blanc qui avait atteint un sommet à Fr. 12.93 le litre en 1999 a subi la baisse la plus importante à Fr. 8.05 le litre, soit - 37,7 % (ou - 26,9 % sur 2000).

Les 1 200 bouteilles de Chardonnay du Dézaley 2000 ont été adjudgées au prix moyen de Fr. 22.24 (Fr. 20.51 pour 1999), soit une hausse de + 8,4 %. Le résultat financier de la mise est de Fr. 2 292 792.-.

Travaux d'entretien et d'équipement

Abbaye de Mont : divers travaux de peinture (façades et menuiserie extérieure). Démolition d'anciens boxes en béton.

Château Rochefort : remplacement des fenêtres de l'annexe, travaux de peinture sur les volets.

Clos des Moines : suite à l'adoption par le Conseil communal, dans sa séance du 13 février 2001, du préavis N° 181 de la Municipalité, les travaux de rénovation du bâtiment principal et de l'appartement de fonction, portant sur un montant de Fr. 845 000.-, ont débuté en mars pour se terminer peu avant les vendanges

Clos des Abbayes : réfection des vitraux et de la porte d'entrée de la Salle de la Belle, remise en état des douches du personnel. Remise en état de la terrasse extérieure.

Statistique vinicole 2001

Domaines	2000		2001	
	Production (litres moût)	Résultat des mises Prix moyen	Production (litres moût)	Résultat des mises Prix Moyen
Burignon blanc	60 080	11.01	55 030	8.05
Clos des Abbayes Blanc	45 400	15.18	39 270	14.94
Clos des Moines Blanc	37 540	14.14	31 800	13.67
Allaman blanc	23 555	6.60	21 066	5.59
Abbaye de Mont Blanc	101 750	7.58	90 780	6.30
Total blanc	268 325	10.69	237 946	9.21
Burignon rouge	10 700	11.99	9 980	11.80
Clos des Abbayes Rouge	7 385	18.34	6 620	17.87
Clos des Moines Rouge	4 750	16.02	4 840	15.76
Allaman rouge	15 900	8.04	16 000	7.74
Abbaye de Mont Rouge	31 820	8.32	35 596	6.11
Total rouge	70 555	10.34	73 036	8.92
Total blanc et rouge	338 880	10.62	310 982	9.15

SERVICE DES GÉRANCES

GÉNÉRALITÉS

Le service des gérances a poursuivi la mise en place de son nouvel outil informatique OFIGER en offrant notamment de nouveaux décomptes de chauffage à ses locataires. La mise en place des circuits comptables nécessaires à une comptabilité immobilière complète se poursuivra encore durant toute l'année 2002.

La reprise depuis le 1^{er} janvier 2000 de la gestion des 36 bâtiments du patrimoine du service de la jeunesse et des loisirs s'est avérée rapidement positive. Dès lors, la Municipalité a décidé de confier définitivement la gestion de ce portefeuille immobilier au service des gérances.

Cette volonté de concentrer la gestion immobilière de la Ville au sein du service des gérances s'est poursuivie en 2001 par l'arrivée du portefeuille des immeubles du service des eaux. La prochaine étape est d'ores et déjà fixée avec la reprise au 1^{er} janvier 2003 de la gestion de l'ensemble des appartements de fonction.

L'année 2001 a également été marquée par la mise en application du programme GePel qui a demandé un important engagement de la part des cadres du service. L'augmentation du portefeuille des immeubles, le développement et la maintenance du nouveau logiciel OFIGER et les changements liés aux départs à la retraite d'une importante partie du personnel demanderont à suivre de près l'évolution des effectifs du service.

Le service des gérances a terminé dans le respect des coûts son programme de rénovation, financé par le crédit-cadre 1^{ère} étape 1998-2001, de Fr. 11 000 000.-. La section technique du service et la section des bâtiments administratifs ont préparé le programme des travaux de rénovation pour la 2^{ème} étape 2002-2005.

Trois préavis ont été acceptés par le Conseil communal :

N° 204 – Immeuble place de la Palud 21 et 21 bis, à Lausanne – Projet de restauration et de restructuration d'un bâtiment locatif et commercial, demande d'augmentation du compte d'attente.

N° 208 – Immeuble rue Beau-Séjour 8, à Lausanne – Etude pour projet de rénovation de l'enveloppe extérieure et réaménagement partiel des espaces intérieurs, demande d'augmentation du compte d'attente.

N° 212 – Immeuble rue de l'Alé 2, à Lausanne – Transformation et rénovation du bâtiment.

SECTION TECHNIQUE

Les principaux travaux de réfection et de réhabilitation entrepris en 2001 ont été les suivants :

Conduits par notre service :

- *Abbaye 2*
Importants travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Beaumont 2*
Travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Bergières 19*
Remplacement de la chaufferie de l'annexe.
- *Berne 302*
Assainissement du parking et création de 29 places de stationnement balisées.
- *Blécherette 2 – Café-restaurant du Stand de Vernand*
Importants travaux de rénovation dans les locaux de service.
- *Cap 17*
Remplacement de la menuiserie extérieure.
- *Côtes-de-Montbenon 7-9*
Rénovation partielle de l'enveloppe extérieure.
- *Devin 28*
Importants travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Echallens 92-94-96*
Importants travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Fauquez Aloys 44*
Travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Industrie 2*
Rénovation complète de l'enveloppe extérieure.
- *Jorat 80 – Hôtel des Chevreuils*
Importants travaux de maintenance.
- *Mon Repos 3*
Mise en séparatif des canalisations d'eaux usées et claires.
- *Oron 29*
2^{ème} étape des travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Ouchy 75*
Rénovation partielle d'une toiture, divers travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Pêcheurs 9*
Remplacement de la chaudière, suppression d'une citerne, création d'une citerne à deux compartiments, divers travaux de rénovation.
- *Pierrefleur 72*
Divers travaux de maintenance à l'intérieur de l'immeuble.

- Plaines-du-Loup 11 – Café du Vélodrome
Rénovation complète de la cuisine et des locaux de service.
- *Plaines-du-Loup 21*
Importants travaux de maintenance sur l'enveloppe extérieure.
- *Savoie 2*
Rénovation et restructuration complète d'un appartement de 4 ½ pièces dans les combles.
- *Théâtre 12 – Café-restaurant du Théâtre*
Restructuration importante du réseau des canalisations.

Conduits par un mandataire, sous surveillance de notre service :

- *Ascenseurs*
1^{ère} étape de la sécurisation et mise en conformité de l'ensemble des installations propriété de la bourse communale.
- *Ale 2*
Rénovation lourde et restructuration de tout le bâtiment.
- *Beaumont 4-6-8*
Rénovation lourde et restructuration complète de la ferme.
- *Pierrefleur 72*
4^{ème} étape : divers travaux de rénovation en collaboration avec les locataires de la Maison du Désert.
- *Usine-à-Gaz 10 – Sleep-in*
Rénovation partielle de l'intérieur du bâtiment.

La section technique a, comme chaque année, conduit de nombreux travaux de réfection de bâtiments appartenant à la Caisse de pensions.

SECTION BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- *Annexe de l'Hôtel de Ville*
Réfection complète d'un grand bureau.
- *Beau-Séjour 8*
Réfection de divers bureaux. Réfection partielle du mur de soutènement.
- *Cantine de Sauvabelin*
Divers travaux d'entretien.
- *Casino de Montbenon*
Mise en conformité d'une chambre froide.
- *Chauderon 7*
Réaménagement de la réception.
- *Chauderon 9*
Aménagement de locaux pour la DEJE et des espaces ex-bibliothèque Jeunesse.

- *Collection de l'Art Brut*
Réfection des salles blanches.
- *Echallens 2A*
Création d'une nouvelle bibliothèque Jeunesse.
- *Genève 52*
Aménagement des nouveaux locaux du service dentaire et transformations pour l'aménagement du BIM.
- *Hôtel de Ville*
Remise en état du système du clocher : cadran, horloge monumentale et synchronisation.
- *Terreaux 22*
Aménagement des nouveaux locaux du service de santé des écoles et création d'une salle de psychomotricité.
- *Théâtre Municipal*
Divers travaux d'équipement scénique.
- *Villa Mon-Repos*
Restauration des plafonds-peints et réfection de la ferblanterie.

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Réception des familles

Un personnel expérimenté informe les familles en deuil des divers lieux culturels possibles pour le déroulement de la cérémonie et des différents rites funéraires envisageables.

Les personnes mandatées pour l'organisation des obsèques peuvent ainsi, en toute liberté, décider du mode de sépulture.

Pour l'année 2001, les funérailles se répartissent comme suit : 80,85 % pour les incinérations et 19,15 % pour les inhumations, contre 83,58 % et 16,42 % pour l'année précédente, respectivement 83,93 % et 16,07 % pour l'année 1999.

Menuiserie

Le personnel de la menuiserie a collaboré aux tâches de l'unité des «Prestations funéraires» pour un total de 1 044 heures, contre 1 048 heures en 2000, respectivement 509 heures pour l'année 1999.

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 62 761 km, contre 70 799 km l'année précédente.

Deux nouveaux véhicules ont été mis en circulation, il s'agit d'une voiture utilisée pour le service de piquet et l'accompagnement des familles et d'un corbillard. Ils remplacent, respectivement, un modèle de 1988 et un modèle de 1982.